

FONTAINE

rive gauche

377
mars 2023

ville-fontaine.fr



votre magazine municipal •



DOSSIER

♦ **ENVIRONNEMENT :**
UN PLAN D'ENVERGURE POUR LA VILLE



Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ♦

Environnement : un plan d'envergure pour la ville



LES ACTUS ♦



6 Sécurité : une priorité

8 Forum jobs d'été

GRAND ANGLE ♦



16 Maison France Services

17 Investir pour l'avenir

SORTIR ♦



18 La cabane des tout-petits

19 Murray Head à La Source

**LIBRE
EXPRESSION ♦
22**

**VIE PRATIQUE ♦
23**

FONTAINE
rive gauche

377
mars 2023

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Rédaction : Nicolas Burdin, Nathalie Pascal,

Photographies : Philippe Tripiet

Conception graphique : Stéphanie Ogier

Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson
38330 Montbonnot-Saint-Martin
04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion

Tirage : 12 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :
communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres
végétales



Franck Longo, Maire de Fontaine

Une ville tournée vers l'avenir

“
**Dans un contexte budgétaire
contraint, nous poursuivons
nos objectifs de rendre Fontaine
plus sûre, plus verte et tournée
vers l'avenir.**”


**Les élus
à votre écoute**

Permanences du Maire

Le Maire Franck Longo reçoit les habitants
sur rendez-vous, les jeudis entre 9h et 12h

 **Contact**
04 76 28 75 50

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

Cette année encore, le Carnaval a été un moment de fête inoubliable à Fontaine. La présence nombreuse des enfants qui avaient décoré leur chars ainsi que les multiples animations ont permis de mettre une ambiance festive. Merci à l'ensemble des bénévoles et des équipes qui ont participé à cet instant magique.

Dans un contexte budgétaire contraint, nous poursuivons nos objectifs de rendre Fontaine plus sûre, plus verte et tournée vers l'avenir. C'est tout le sens du plan environnement qui vous est présenté dans ce dossier, comprenant la plantation ces derniers mois de 670 arbres et arbustes dans 12 secteurs de la commune, la désimperméabilisation de cours d'écoles ou de parkings comme à Anatole France ou Edmond Vigne, ou encore l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit qui participe à diminuer la pollution lumineuse.

Dans les prochains mois, la création d'une Chronovélo qui ira du pont du Vercors jusqu'à La Poya, où va se construire le nouvel éco-quartier

des Portes du Vercors, contribuera à faire entrer Fontaine dans une nouvelle dynamique. Ainsi, dès cette année, l'extension du parc de La Poya et le découverture des cours d'eau va donner à ce futur quartier de Fontaine une nouvelle identité : des logements de qualité, un nouveau pôle commercial avec ses restaurants et son cinéma.

Je vous invite à découvrir ce beau projet au travers de l'exposition présentée devant l'école de l'Ancienne mairie. Des visites sur site seront également organisées pour vous permettre d'appréhender concrètement ce projet d'avenir qui va se poursuivre jusqu'en 2030.

En parlant d'avenir, la jeunesse est une priorité de notre Municipalité. Le Forum jobs d'été va ainsi permettre à nos jeunes, le samedi 1^{er} avril, de venir découvrir l'ensemble des dispositifs mis à leur disposition pour les accompagner vers la citoyenneté.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux  



Ambiance garantie avec le Carnaval !

La nouvelle édition du grand défilé familial et festif a tenu toutes ses promesses cette année encore. Fruit d'un important travail collaboratif et artistique, le Carnaval a réuni un public nombreux et proposé de belles animations : un serpent géant de 80 m de long, des musiciens, des jongleurs de feu, des Djettes mais aussi des machines à pop corn et des buvettes gratuites. Merci à toutes et tous pour votre participation et votre bonne humeur ! À l'année prochaine !





Environnement

LA PRIME AIR BOIS !

Le chauffage au bois non performant est l'une des principales sources d'émission de particules et donc de pollution de l'air. Zoom sur le dispositif Prime air bois.

Le renouvellement des appareils non performants constitue le levier le plus efficace de réduction des émissions de particules fines. Face à ces enjeux, la Métropole a mis en place un dispositif d'aide aux particuliers pour le remplacement d'un appareil de chauffage (foyer ouvert ou datant d'avant 2002). Les habitants qui s'engagent à remplacer leur ancien appareil peuvent bénéficier d'une prime de 1 600 € à 2 000 € selon les ressources du foyer.

Dispositif feu flamme

La Ville de Fontaine a choisi d'accompagner cette démarche dans le but d'accélérer le renouvellement des appareils de chauffage au bois individuels non performants sur Fontaine. Une vaste campagne d'information en porte à porte est prévue à Fontaine jusqu'au 28 avril. En partenariat avec l'Alec, les étudiants de Grenoble École de Management iront à la rencontre des Fontainois résidant en maisons individuelles pour analyser leurs besoins et faire profiter de la prime air bois aux foyers éligibles.



Printemps du Livre : rencontre à la médiathèque

La 21^e édition du Printemps du livre se déroulera du 29 mars au 5 avril. Organisé par la Ville de Grenoble, le festival accueillera une trentaine d'autrices, auteurs et artistes qui viendront à la rencontre des passionnés de lecture. La médiathèque Paul Éluard proposera une

rencontre avec Gérald Bronner, sociologue, autour de son livre *Les Origines : pourquoi devient-on qui l'on est ?*.

À travers son parcours de Transclasse, l'auteur raconte une manière singulière de vivre l'ascension sociale et remet en cause la part de liberté individuelle dans la destinée de chacun.

Vendredi 31 mars

Rencontre avec Gérald Bronner
→ Médiathèque Paul Éluard à 18h30



Atlas de la biodiversité : 1^{er} bilan

Fontaine est engagée dans un Atlas de la biodiversité communale (ABC), une démarche menée en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vercors afin d'améliorer la connaissance de la biodiversité de la commune pour mieux la préserver.

Après plusieurs rencontres sur les thèmes des arbres remarquables, des chauves-souris, des zones humides et des insectes pollinisateurs, le Parc Naturel Régional du Vercors et la Ville de Fontaine vous invitent à découvrir les premiers résultats de cette Atlas de la biodiversité lors d'une réunion publique, le mardi 21 mars. Lors de cette réunion, l'inventaire des papillons et des oiseaux ainsi que les cartes des habitats naturels et des zones humides seront présentés aux habitants. Ce temps d'échanges permettra également de réfléchir aux actions à mener en 2023 et à plus long terme.

Mardi 21 mars

Réunion publique
Atlas de la biodiversité communale : bilan et perspectives
→ Maison des habitants George Sand à 18h30

Gratuit - Sur inscription 04 76 28 75 87

Plus d'infos
04 76 28 76 10



Parole d'élus

"Ce déploiement sur 2 ans de 55 nouvelles caméras de vidéoprotection marque la volonté de notre Municipalité de mettre l'accent sur les questions de sécurité. Ces caméras permettront de vidéo-verbaliser certaines infractions routières et de lutter contre les trafics, les incivilités et les dépôts sauvages. Ce dispositif viendra en complémentarité avec le travail sur le terrain des agents de la police municipale, des ASVP et des médiateurs."

Gérard Tardy, Adjoint à la sécurité et tranquillité publique



Police municipale

DES CONTRÔLES RENFORCÉS POUR UNE VILLE PLUS SÛRE

Fidèle à ses engagements, la Municipalité veut faire de Fontaine une ville où la sécurité de toutes et tous est respectée, avec des mesures concrètes : lutte contre les infractions au code de la route, les trafics, les dépôts sauvages et les incivilités. Dans ce cadre, le déploiement de la vidéoprotection et de la vidéo-verbalisation se poursuit.

Afin d'assurer la tranquillité publique dans la commune, l'équipe de la police municipale de Fontaine a été renforcée avec le recrutement de 2 agents supplémentaires. Les agents assurent au quotidien un travail de terrain et des missions variées.

Une hausse d'activité

En 2022, la police municipale de Fontaine a établi 260 procédures (rapports et procès-verbaux) soit une augmentation de 66 % par rapport à 2020. Ces procédures concernent par exemple les violences volontaires, les vols, la conduite sans permis ou la détention de stupéfiants. Au cours de l'année 2022, le service a également établi 2 078 amendes forfaitaires, soit 765 verbalisations de plus par rapport à 2020. Les amendes concernent notamment les arrêts et stationnement gênants, les nuisances sonores, l'absence de disque pour le stationnement gratuit et limité, les vitesses excessives... Durant l'année 2022, la police municipale a saisi de nombreux produits stupéfiants, représentant un total estimé à environ 8 000 €.

Vidéoprotection, vidéo-verbalisation

La Ville de Fontaine poursuit en parallèle le déploiement des caméras de vidéoprotection et de vidéo-verbalisation. 27 caméras seront installées en 2023 et l'extension du réseau est prévue en 2024. La première phase de ce déploiement a eu lieu récemment place de la Commune de Paris dans le quartier Bastille. Les services de l'État (Préfecture, Procureur de la République, police nationale) sont partenaires de l'opération et les habitants ont été associés au projet via des ateliers participatifs. Depuis cette installation, des vidéo-verbalisations ont déjà été réalisées, principalement pour du stationnement gênant.

Les chiffres 2022

- 260 procédures (rapports et procès-verbaux)
- 2 078 amendes



Portes du Vercors : une nouvelle phase

Le 25 février, de nombreux Fontainois ont assisté à une réunion publique sur le projet des Portes du Vercors à la salle Edmond Vigne, en présence du Maire Franck Longo, des Adjointes Laurent Thoviste et Évelyne De Caro, de représentants de la Métropole et d'Isère Aménagement. Après une présentation des évolutions du projet et des prochaines échéances, un temps d'échanges a permis de répondre aux questions du public. Les habitants étaient ensuite invités à se rendre devant l'école Ancienne Mairie pour découvrir l'exposition en lien avec le projet et participer à une visite commentée du site des Portes des Vercors. Deux opérations sont prévues à Fontaine cette année : l'aménagement d'une nouvelle entrée piétonne vers le parc de La Poya depuis le boulevard Paul Langevin et les travaux de remise à l'air libre de la Petite Saône (rue du Colonel Manhès).

Pour s'informer sur le projet

Mercredi 8 mars après-midi

Présence d'un vélo triporteur équipé de supports de présentation sur le marché des producteurs locaux

→ Place Louis Maisonnat

Samedi 18 mars matin

Présence d'un vélo triporteur équipé de supports de présentation sur le marché Marcel Cachin

→ Mail Marcel Cachin

Jeu 6 avril de 16h à 18h30

Visite du site

→ Rendez-vous devant l'école Ancienne Mairie

Plus d'infos
grenoblealpesmetropole.fr

Sécurité civile

RÉSERVE COMMUNALE : ENGAGEZ-VOUS !

La réserve communale de sécurité civile est composée de volontaires qui assistent les agents municipaux en cas de crise : catastrophe naturelle ou d'accident industriel. Ils exercent différentes missions et participent au soutien des populations.

Sur la base du bénévolat, les réservistes sont amenés à effectuer des missions simples : alerte des populations, évacuation d'un quartier, accueil des sinistrés dans des centres d'hébergement... Cela permet aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions plus complexes.

Les volontaires font acte de candidature en renseignant le formulaire disponible sur ville-fontaine.fr/prevention-et-securite/. Suite à un entretien, leur engagement prend la forme l'objet d'une convention signée pour 1 an. Les futurs réservistes sont alors formés et accompagnés.

Plus d'infos
04 76 28 76 10
mairie@ville-fontaine.fr

Comment candidater ?

Pour candidater, il faut être âgé de 18 ans au moins, être en bonne santé physique et morale, jouir de ses droits civiques et avoir le permis B.



Célébration de la fin de la guerre d'Algérie

Le 61^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie sera commémoré le dimanche 19 mars, à 10 heures, en présence des élus et des associations d'anciens combattants. Le rassemblement aura lieu au cimetière de La Poya (entrée principale, rue des déportés du 11 novembre 1943).



Innovation

Réalité virtuelle : une salle e-sport à Fontaine !

La start-up française EVA (Esports virtual arenas) a ouvert depuis décembre la première salle e-sport en réalité virtuelle en Isère. Ce lieu unique dans l'agglomération allie le jeu vidéo et l'activité physique.

Le principe ? Les joueurs se déplacent dans une arène de 500 m² et s'affrontent en équipe, munis d'un casque de réalité virtuelle, d'une arme connectée et d'un ordinateur en sac à dos. Avec une technologie moderne, EVA propose uniquement des jeux développés par la marque : jeux de tir, de combat et de stratégie dans des univers post-apocalyptiques ou futuristes...



Plus d'infos

eva.gg/fr ou 04 80 42 07 30



Rue de la Sure : embellissement et rénovation

Les opérations d'aménagement de la rue de la Sure se poursuivent en lien avec la Métropole. Les objectifs : le développement des déplacements doux, l'apaisement de la circulation, le verdissement et la valorisation du secteur. Fin mars, des enrobés vont être réalisés de nuit (la ligne du bus C6 sera déviée durant ces travaux nocturnes). Le marquage au sol est prévu le 17 avril (la ligne C6 sera déviée en journée). À noter que pour ces opérations, le planning est tributaire des conditions météo.



Jeunesse

FORUM JOBS D'ÉTÉ : DES PROJETS PLEIN LA TÊTE !

Rendez-vous incontournable pour les jeunes fontainois, le Forum jobs d'été « Recherche et trouve », proposé par la Ville se déroulera le samedi 1^{er} avril sur le parvis de La Source.

Cette rencontre a pour but d'accompagner les jeunes (14-25 ans) dans leur recherche de jobs d'été mais plus largement dans leurs projets pour la saison estivale tels qu'un séjour de vacances, une initiative citoyenne ou une formation Bafa...

Samedi 1^{er} avril de 11h à 17h

Forum jobs d'été

→ **Parvis de La Source**

Entrée gratuite, ouvert à tous



Plus d'infos

04 76 56 21 91

ville-fontaine.fr

Plus de 500 offres à pourvoir

Sur place le forum s'articulera autour de 5 pôles : le pôle « Recruteurs » avec plus de 500 offres à pourvoir dans tous les secteurs (pré-recrutement avec des entreprises locales), « Boost ton potentiel » (ateliers CV, lettre de motivation, préparation à l'embauche), « Prépare ton été » (aides aux départs et aux projets, Bafa, vie quotidienne, voyages), « S'engager » (bénévolat, volontariat, missions humanitaires) ainsi que le pôle « Développement durable » (rencontre avec des entreprises du secteur de l'économie circulaire et de la transition écologique). Tout au long de cette journée, des professionnels seront présents pour guider les jeunes dans leurs démarches et des outils et modèles seront à la disposition des participants.



Parole d'élue

"Le Forum jobs d'été est un événement de grande ampleur entièrement dédié à la jeunesse. En présence de professionnels et de recruteurs, cette journée a pour but d'accompagner les 14-25 ans dans leurs projets, les aider dans leurs démarches, les informer et surtout de favoriser leur autonomie."

Marie-Ange Saoletti, Conseillère municipale déléguée à la jeunesse



Initiatives

JEUNESSE : ACCOMPAGNER LES PROJETS

La Ville accompagne les jeunes dans la réalisation de leurs projets au travers du dispositif d'aide aux séjours de vacances. Elle les invite également à entreprendre et s'investir via les bourses d'aides aux départs et aux initiatives ou les formations au Bafa.

La Ville soutient les jeunes dans leurs projets sous toutes leurs formes. Des animateurs sont présents dans les quartiers de Fontaine et une équipe les attend au Point information jeunesse pour les écouter et les accompagner.

Le dispositif d'aides aux séjours de vacances

Ce dispositif concerne les familles dont les enfants âgés de 4 à 17 ans souhaitent s'inscrire à des séjours de vacances collectives ainsi que les familles dont les enfants de moins de 20 ans, porteurs de handicap, souhaitent s'inscrire à des séjours adaptés.

L'aide est en fonction du quotient familial et plafonnée à 473 € par enfant/jeune.

Le dispositif d'aide à la formation Bafa - Bafd

La Ville de Fontaine accompagne les jeunes dans leur formation au Bafa - Bafd.

Ce dispositif s'adresse aux Fontainois âgés de 16 à 25 ans qui souhaitent devenir animateurs ou directeurs auprès des enfants et des adolescents en accueils collectifs.

Pour l'année 2023 le montant de la bourse octroyée à chaque jeune qui en fait la demande s'élève à de 200 € pour la formation générale (Bafa ou Bafd) et 150 € pour la formation d'approfondissement.

Les bourses d'aides aux départs et aux initiatives

Ces bourses ont pour objectif d'aider les jeunes à réaliser leur projet de vacances ou à développer des initiatives dans les domaines de l'environnement, de l'humanitaire ou de la citoyenneté... Elles s'adressent aux Fontainois âgés de 16 à 25 ans pour les bourses d'aide aux départs et de 13 à 25 ans pour les aides aux initiatives.

Les jeunes doivent déposer un dossier de candidature auprès du Point information jeunesse et présenter leur projet devant la Commission d'attribution présidée par l'élue à la jeunesse.

Plus d'infos
04 76 56 21 91
pij@ville-fontaine.fr



Conseil municipal Retour sur la séance du 20 février

Point-justice Hauts-Briand (service prévention-médiation)

Le Point-justice a pour objectif d'offrir aux habitants une aide spécifique à l'accès au droit : accueil, informations gratuites, consultations juridiques, accès à la conciliation et à plusieurs services de la justice, accompagnement... Des permanences généralistes sont assurées par des avocats du barreau de Grenoble. D'autres permanences sont proposées à l'attention des victimes avec la participation de l'association France victimes Grenoble. Aussi, un service de résolution amiable des conflits et des litiges entre particuliers est assuré par un conciliateur de justice. Toutes ces interventions ont lieu sur rendez-vous.

Le Conseil municipal décide de signer la convention Point-justice situé au service prévention-médiation de la Ville.

 Adoption à l'unanimité :
34 voix pour

Point-justice Romain Rolland (maison des habitants Romain Rolland)

Dans un objectif de proximité avec les habitants, des permanences du Point-justice ont été mises en place depuis 2020 à la maison des habitants Romain Rolland. La prise de rendez-vous pour ces rencontres complémentaires est également assurée par le service prévention-médiation de la Ville. Le Conseil municipal décide de signer cette convention Point-justice supplémentaire.

 Adoption à l'unanimité :
35 voix pour

Service prévention médiation
12 avenue Aristide Briand - 04 76 27 58 71

Maison des habitants Romain Rolland
113 boulevard Joliot-Curie - 04 76 27 13 09

 Retrouvez l'ensemble des délibérations sur
ville-fontaine.fr
Replay également disponible sur
fontube.fr

Prochain Conseil municipal
le 20 mars à 19h - Hôtel de ville

 Ville de Fontaine + Facebook live



ENVIRONNEMENT : UN PLAN D'ENVERGURE POUR LA VILLE

La Municipalité s'est engagée à faire de Fontaine une ville plus écologique, plus verte, plus nature. Ce 30 mars, la commune va signer la charte d'engagement Plan climat air énergie métropolitain définissant la feuille de route du territoire en matière de transition écologique et énergétique. Fortement mobilisée sur ces enjeux, Fontaine a décliné son Plan environnement, un projet ambitieux avec de nombreuses actions concrètes pour inventer la ville de demain.

Un vaste programme pour Fontaine

5 axes de développement durable



**Agir en faveur de la biodiversité
et améliorer le cadre de vie**

→ Plantation de 270 arbres et 412 arbustes



**Réduire les consommations d'énergie,
développer les énergies renouvelables**

→ Installation de 146 panneaux photovoltaïques
sur le toit de l'Hôtel de ville



Sensibiliser et associer les habitants

→ Organisation de 2 matinées nettoyage



**Changer les modes de déplacements pour
améliorer la qualité de l'air**

→ Une Chronovélo, un axe structurant



Réduire, recycler et réutiliser les déchets

→ Diminution de 60% des dépôts sauvages



Forêt urbaine de l'ONF : une première en France

La Ville de Fontaine a réalisé une forêt urbaine sur une partie de la friche Robert Vial, site devenu inconstructible compte tenu des risques inondations. Une initiative environnementale particulièrement innovante puisqu'il s'agit de la première forêt de ce type en France avec des plantations qui représentent en totalité 170 arbustes et 85 arbres. Ce projet original se rapproche d'un écosystème forestier afin d'offrir plus de nature en ville. Pilotée par l'Office National des Forêt et financée à 75 % grâce au parrainage, cette opération place Fontaine à la pointe de l'innovation en termes d'écologie et de végétalisation. Cette forêt urbaine conçue pour favoriser la biodiversité s'étend sur une surface boisée de 500 m².



AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

La végétalisation de la ville permet de lutter contre les îlots de chaleur, de créer de nouveaux espaces favorisant la biodiversité et d'améliorer le cadre de vie des Fontainois.

● Création d'une forêt urbaine

- La Ville de Fontaine a réalisé en lien avec l'ONF une forêt urbaine sur une partie de la friche Robert Vial, une initiative particulièrement innovante puisqu'il s'agit de la première de ce type en France.

● Végétalisation des espaces publics

- Depuis 2020, 270 arbres et plus de 400 arbustes ont été plantés sur le territoire fontainois : boulevard Langevin Sud, rue de la Sure, rue des Alpes, parking Edmond Vigne, école Anatole France, parc André Malraux, avenue Lénine, aire de jeux "mini-mail", école Ancienne Mairie, accueil de loisirs Elsa Triolet, espace canin proche Anatole France, cimetière, secteur Maurice Thorez.

Actions phares

● Protection des bois des Vouillants

Un plan de gestion durable des bois des Vouillants a été établi sur 20 ans afin de protéger la forêt et de la rendre plus résistante aux changements climatiques.



👍 Les autres réalisations !

Dans la continuité de pratiques de gestion durable déjà mises en place (zéro-phyto, diminution de l'arrosage automatique), la Ville a procédé à plusieurs changements : passage aux engrais organiques sur les terrains sportifs, paillage des massifs, valorisation des déchets verts, choix des essences d'arbres adaptées aux changements climatiques...

Et aussi : création d'une nouvelle entrée végétalisée au niveau du parc de La Poya, interdiction de la chasse sur la partie la plus fréquentée des Vouillants, inscription des parcs Jean Moulin et La Poya comme Refuges LPO (installations de nichoirs et de haies favorables à la biodiversité), aménagement de 10 000 m² de jardins partagés...



© Ph. T

DÉPLACEMENTS ET QUALITÉ DE L'AIR

Les mobilités douces et notamment le vélo contribuent à améliorer la qualité de vie et la santé de tous, en offrant des alternatives à la circulation motorisée.

● Un axe structurant

- En lien avec la Métropole, la Chronovélo va permettre de créer le prolongement d'un axe structurant jusqu'à La Poya. L'itinéraire passera par l'avenue du Vercors qui sera entièrement réaménagée.

● Un maillage de proximité

- La Ville suit un plan de développement des voies cyclables en complément de la chronovélo afin de mailler la commune. Avec 3 priorités : la sécurité, l'apaisement de la circulation et un cadre végétalisé.

Actions phares

● Réaménagement des voiries

De nombreux travaux d'aménagements sont prévus dans la commune pour favoriser la marche et les cycles (avenue du Vercors, rue de la Sure, rue Doyen Gosse...). Ces aménagements s'ajoutent à ceux déjà effectués au niveau du centre nautique Lino Refuggi, rue Joffre, rue Saint-Nizier, rue d'Alpignano et rue Pégoud.



👍 Les autres réalisations !

La Ville a considérablement réduit les véhicules municipaux, avec notamment la suppression des voitures de fonction pour les élus, et s'est engagée à renouveler sa flotte automobile par des véhicules propres.

Et aussi : installation de 35 stations de vélos et trottinettes électriques Dott, de bornes électriques, mise en place de capteurs CO2 dans les établissements scolaires et structures petite enfance, développement de stations d'autopartage, intégration de Fontaine à la ZFE (zone à faibles émissions de 10 communes)...



© Ph. T

Le Livrambulle de la médiathèque !

Depuis fin 2022, un vélo triporteur chargé de livres a remplacé le véhicule motorisé pour aller à la rencontre des habitants. Le Livrambulle donne rendez-vous aux habitants 3 fois par semaine pour proposer des contes, des livres jeux, des BD et bien d'autres lectures à l'heure du goûter...



Parole d' élu

"La Ville souhaite encourager les mobilités douces et notamment le vélo sur son territoire dans le but d'améliorer le cadre de vie et la santé de tous. Pour cela, nous devons continuer à mettre en place des aménagements de qualité et sécurisés en lien avec la Métropole afin d'apaiser la circulation."

Luc Forestier, Conseiller municipal délégué aux transports et mobilités douces



Sensibiliser et associer les habitants !

Pour mener à bien un Plan environnement au niveau communal, la participation et la sensibilisation des habitants sont essentielles. Pour cela, la Ville a lancé de nombreuses opérations depuis 2020 : une matinée nettoyage citoyen 2 fois par an pour mobiliser la population sur le thème de la propreté en ville ou l'Atlas de la biodiversité communale qui met en avant les enjeux environnementaux locaux et la gestion collective du territoire.

En complément, la Ville de Fontaine s'implique également dans des événements comme le Mois de la Nuit, le Challenge mobilité (agents de la Ville) pour valoriser les déplacements doux ou encore développe l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires...



RÉDUIRE, RECYCLER ET RÉUTILISER LES DÉCHETS

La Ville travaille activement pour améliorer le cadre de vie, sensibiliser la population à la gestion des déchets et lutter contre les incivilités.

● Lutte contre les dépôts sauvages

Axe prioritaire pour la Municipalité, la lutte contre les dépôts sauvages a été renforcée (contrôles, caméras). En 2022, une diminution de 60 % des dépôts sauvages et encombrants a été constatée (380 tonnes collectées en 2021, 149 tonnes en 2022).

● Réduction du gaspillage alimentaire

Afin d'agir au quotidien pour une meilleure gestion des déchets, la Ville s'engage dans une opération de réduction du gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires.

Actions phares

● Ouverture d'une nouvelle déchèterie maxi

En lien avec la Métropole, la Ville va proposer en 2026 une nouvelle déchèterie dans la zone des Vouillants.



De nouveaux véhicules au service propreté urbaine

La Ville a fait l'acquisition d'une nouvelle balayeuse haut de gamme afin de remplacer l'ancien véhicule vieillissant. Pour renforcer la propreté urbaine, le service s'est équipé également d'un nouveau fourgon dédié au nettoyage des tags. Enfin, un camion benne sera prochainement livré, permettant de collecter les déchets lors des marchés et de compléter la collecte au niveau des cimetières de la Ville et du parc de La Poya.



👍 Les autres réalisations !

La Ville a renforcé l'équipe de propreté urbaine avec la création de 3 postes. Une volonté forte d'assurer un service de nettoyage optimum, dans tous les espaces publics.

Et aussi : Projet Zéro déchet les fourmis (animations sur la réduction des déchets et l'économie circulaire), opérations de collectes de textiles, promotion du compostage...



CONSOMMATIONS ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

La sobriété énergétique doit être une nouvelle manière de penser. Fontaine s'inscrit dans cette voie en réduisant ses consommations d'énergies et développant les énergies renouvelables.

● Installation de panneaux photovoltaïques

- La commune a installé 146 panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Hôtel de ville.
- Grâce à cette centrale, le bâtiment peut couvrir une partie de sa consommation électrique. Cela permet une économie de 21 % sur la facture d'électricité de cet établissement.

● Modernisation de l'éclairage public

- La Ville s'est engagée à renouveler son éclairage en remplaçant les luminaires existants par des luminaires leds. Ce projet sur 5 ans permettra une diminution de 50 % des consommations d'énergie avec un investissement de 150 000 € par an.

Actions phares



● Extinction de l'éclairage public

À la suite de l'expérimentation concluante, la Ville a décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage public durant une partie de la nuit.

Agir sur l'éclairage public

Une expérimentation visant à éteindre l'éclairage public entre 2h et 4h45 a été menée de août à décembre 2022. Bien accueillie par les habitants, l'extinction de l'éclairage sur la commune a été étendue. Ainsi, depuis fin 2022, l'extinction lumineuse a lieu entre 1h30 et 4h45 le long des voies du tram et entre minuit et 5h dans les rues. En dehors de ces horaires, l'intensité de l'éclairage est abaissée. Les gains de consommation sont estimés à 50%.

👍 Les autres réalisations !

Signature de la charte d'engagement à la protection du ciel et de l'environnement nocturne, soutien aux copropriétés pour la rénovation thermique, promotion du dispositif prim Air bois en portes à portes afin de permettre aux habitants de remplacer leurs poêles ou cheminées peu performants, permanences info énergie de l'Alec à l'Hôtel de ville...



2 QUESTIONS À Isabelle Jimenez Debeze

Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale

Quels sont les grands principes de ce plan pour l'environnement ?

La commune axe ses actions sur la protection de l'environnement et la transition écologique. Avec le changement climatique dorénavant réel, cette transition devient urgente. Notre commune se doit d'être exemplaire et innovante. Certaines réalisations de notre plan climat air énergie territorial sont précurseurs comme la forêt urbaine de la friche Robert Vial. La protection de l'environnement, c'est tout d'abord une gestion respectueuse de nos espaces verts, l'extinction nocturne de l'éclairage public et la lutte contre les dépôts sauvages. La transition écologique, c'est la végétalisation des principales voiries et de cours d'écoles, la protection de la forêt des Vouillants, véritable poumon vert de la métropole. Notre transition écologique c'est aussi permettre des économies d'énergies et diversifier nos sources d'approvisionnement : les panneaux photovoltaïques sur l'Hôtel de ville ou encore notre approvisionnement en électricité verte sont de bons exemples. Enfin, une meilleure isolation thermique de nos bâtiments publics et le remplacement de système de chauffage sont essentiels comme ce qui a été fait dans nos établissements scolaires récemment.

Comment sensibiliser et associer les habitants ?

Nous portons une vision réaliste et pragmatique de l'écologie sans chercher à stigmatiser ou culpabiliser les citoyens. Nous cherchons à sensibiliser avant tout, dans tous les domaines : économie d'énergie, réduction des déchets, protection des espèces animales et végétales... Il est important de délivrer une information accessible à tous. Avec la mise en place d'une permanence ALEC à l'Hôtel de ville nous sommes au plus près des habitants pour les accompagner à la rénovation énergétique de leurs logements.



Mvélo+, l'agence mobile à Fontaine

Un mardi sur deux, de 12h à 19h, le service Mvélo+ de la Métropole est présent sur le parking de l'Hôtel de ville à Fontaine.

La Métropole a créé le service Mvélo+ en 2004. Aujourd'hui, avec près de 9 000 vélos à la location dans 4 agences et plus de 2 000 places de consignes individuelles ou collectives, le service Mvélo+ encourage la mobilité durable dans l'agglomération.

Mobilités douces

Mvélo+ répond aux besoins des habitants concernant les déplacements à vélo : location courte ou longue durée, ponctuelle ou régulière, gamme de vélos diversifiée, mais aussi stationnement, places de consignes fermées, conseils personnalisés, équipements et accessoires gratuits, petites réparations, entretien...

Les prochaines rencontres à Fontaine : 14 et 28 mars, 11 et 25 avril.

Q Plus d'infos
grenoblealpesmetropole.fr



Maison France services

UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES DÉMARCHES EN LIGNE

Dans une logique de proximité avec les habitants et de lutte contre la fracture numérique, la Ville de Fontaine s'est dotée fin 2022 d'une maison France services au sein de son CCAS. Un nouvel espace utile et pratique !

Ouvert aux habitants de Fontaine et des communes environnantes, la maison France services permet de faciliter les formalités administratives en ligne. 8 agents du CCAS accompagnent les usagers dans leurs différentes démarches auprès des institutions adhérentes au dispositif : Carsat, CPAM, Caf, impôts, Ministère de la Justice/Conseil départemental d'accès aux droits et bien d'autres services encore...

Un nouvel espace utile et pratique !

Concrètement, les habitants sont guidés dans leur navigation sur les différents sites des administrations, afin par exemple de simuler en ligne des demandes d'allocations, d'effectuer des requêtes pour obtenir des documents ou encore d'autres opérations pratiques du quotidien. Aussi, une borne en libre service sera prochainement installée pour accéder de manière autonome aux sites des institutions.

Maison France services

32 bis rue de la Liberté

- Sans rendez-vous : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
- Sur rendez-vous : lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h

Q Plus d'infos
04 76 28 75 03
fontaine@france-services.gouv.fr



Parole d'élue

"La maison France services est un nouveau lieu de proximité pour accompagner les habitants, un espace ouvert à tous pour faciliter l'accès au droit et ne laisser personne de côté dans les démarches administratives du quotidien."

Monique Kassiotis, Adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations



Finances

INVESTIR POUR L'AVENIR

Lors du conseil municipal du 23 janvier, l'équipe municipale a présenté le rapport d'orientation budgétaire 2023. Ce rapport est un état des lieux de la situation financière de la commune et fixe les priorités pour la commune.

Malgré un contexte économique incertain, ce plan s'appuie sur la poursuite des dépenses d'investissement sans augmentation de la pression fiscale. La Ville de Fontaine a la volonté de garantir un service public de qualité pour tous les habitants. Elle a déjà réalisé plus de 11 millions d'€ d'investissement ces 2 dernières années et poursuit son engagement pour la suite du mandat.

Un plan d'investissement de 25 millions d'€ jusqu'en 2026

La poursuite de cette démarche volontariste engagée en 2020 vise plusieurs objectifs : moderniser la commune, accélérer la transition écologique, assurer de meilleures conditions à l'apprentissage des enfants, favoriser l'émancipation des jeunes, améliorer la sécurité et la qualité de vie des habitants.

Comment financer les investissements sans augmenter les impôts ?

- Subventions d'investissement : État, Région, Département et partenaires
- Fonds de concours et aides de la Métropole
- FCTVA : fonds de compensation de la TVA
- Emprunt : 15 M€
- Ventes de bâtiments et locaux...
- Auto-financement dégagé sur la gestion rationalisée des budgets de fonctionnement

Répartition des investissements jusqu'en 2026



Programme d'économie d'énergie : **1 000 000 €**



Plan numérique dans les écoles : **260 000 €**



Déploiement de la vidéoprotection : **920 000 €**



Plan de renouvellement du parc de véhicules ZFE : **588 000 €**



Extension du cimetière de l'argentière : **160 000 €**



Plan d'aménagement des entrées de ville et grandes voiries : **3 200 000 €**



Entretien courant des espaces extérieurs : **650 000 €**



Gestion des cours d'eau
Fonds de concours Métropole GEMAPI : **370 000 €**



Plan de sortie des portages fonciers : **1 675 000 €**



Plan écoles :
Reconstruction de l'école Robespierre : **8 630 000 €**
Travaux dans les groupes scolaires : **3 200 000 €**



Portes du Vercors
Fonds de concours Métropole : **480 000 €**



Rénovation urbaine - OPAH : **220 000 €**



Renouvellement du matériel technique, informatique et du mobilier : **1 200 000 €**



Entretien courant sur les bâtiments communaux : **2 600 000 €**



Programme d'accessibilité : **370 000 €**



Nomadistan : une exposition autour de l'errance

L'exposition *Nomadistan* d'Amandine Meunier se poursuit jusqu'au 15 avril, au VOG. Nomadistan est un lieu inventé par l'artiste : le pays de l'errant, du voyageur, une île imaginaire. La question de la mobilité et de l'errance sont au cœur du travail de l'artiste qui observe le monde au travers de ce qu'elle appelle le « nomadisme contemporain ».

Le public peut découvrir une série de sculptures réalisées à partir de chambres à air, des cartes inspirées de dessins archéologiques, des fragments de photos sélectionnées par l'artiste pour former des cabanes...

Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle

Du mardi au samedi

Sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

Samedi 18 mars - 16h

Conférence d'histoire de l'art

Les artistes marcheurs, par Fabrice Nesta

Samedi 25 mars - 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques assemblage et sculpture avec Amandine Meunier

Réalisation de paquets/valises à partir de matériaux récoltés

Les créations participeront à l'installation collective *Nearly there* prévue en septembre 2023
Sur inscription

Mercredi 29 mars - 17h15

Audition des élèves de la classe de saxophone de l'école de musique de Fontaine

Plus d'infos

levog-fontaine.eu - 06 73 21 46 67



MÉDIATHÈQUE

La cabane des tout-petits

Tous les samedis du mois de mars, la médiathèque Paul Éluard propose un moment privilégié autour du livre à partager entre enfants de 0 à 3 ans et parents ou grands-parents, oncles, tantes... Objectif : donner le goût de la lecture dès le plus jeune âge !

Il n'est pas nécessaire de savoir lire pour pousser les portes de la médiathèque ! Preuve en est ce rendez-vous intergénérationnel proposé aux tout-petits et à leurs familles pour découvrir la lecture.

Une ambiance feutrée

Un petit groupe d'enfants et d'adultes sont accueillis dans une cabane en bois à l'ambiance feutrée, propice à la tranquillité et à l'écoute. Après un temps d'accueil et une comptine pour briser la glace, les médiathécaires vous

proposent une sélection de livres à partager. La cabane des tout-petits est aussi interculturelle avec plusieurs livres en langues étrangères à disposition. Une belle façon d'exercer l'oreille des plus jeunes et de les ouvrir à d'autres cultures !

Tous les samedis du mois de mars

De 10h30 à 11h30

Entrée libre dans la limite des places disponibles

→ Médiathèque Paul Éluard

Plus d'infos
04 76 26 31 35

La Grande Lessive : une exposition collective

La Grande Lessive est un projet artistique auquel tous les habitants de Fontaine sont invités à participer. Pour cela, il suffit de créer une œuvre (dessins, peintures, photographies, collages...) au format A4 et de la déposer au VOG du mercredi au samedi, entre 15h et 18h, jusqu'au 18 mars.

Le jeudi 23 mars l'ensemble des œuvres seront accrochées dans le parc Malraux (devant l'Hôtel de ville), au moyen de cordes et de pinces à linge.





Murray Head (22/03)

CONCERTS/SPECTACLES

Rock et ballades

Murray Head, le chanteur du tube *Say It Ain't So Joe*, débarque à La Source ce mois, un concert événement à ne pas manquer... Pour les plus petits, le spectacle musical *L'Abécédaire* va mettre en lumière l'œuvre de Boris Vian.

Chanteur, auteur, acteur, Murray Head (76 ans) a déjà vécu de nombreuses vies depuis les années 1960. Artiste complet et francophile, poète révolté et chanteur à succès, Murray Head est de retour sur scène pour le plaisir de toutes les générations. Fan depuis toujours de Bob Dylan, des Who et de Roxy Music, la pop star ne manquera pas de jouer *Say It Ain't So Joe*, sorti en 1975 ou encore le titre *One Night In Bangkok* qui a marqué les années 1980. L'artiste légendaire sera accompagné de son groupe à La Source pour un concert qui s'annonce déjà mémorable.

Murray Head

Mercredi 22 mars

La Source à 20h30

Tarifs : 31 € à 33 €

L'Abécédaire de Boris Vian

Mercredi 29 mars

La Source à 15h30

Tarifs : 5 € à 12 €

 **Plus d'infos**
lasource-fontaine.fr

L'alphabet enchanté

S'appuyant sur le recueil de comptines pour enfants écrit en 1957 par Boris Vian (26 prénoms pour 26 lettres), le spectacle musical *L'Abécédaire* va proposer aux enfants dès 5 ans de belles chansonnettes, des lignes mélodiques et des jeux de mots...

Suite à l'album enregistré par le groupe Debout sur le Zinc, la pièce de théâtre va mettre en scène des personnages ahuris et attachants, avec de nouveaux comédiens et musiciens qui vont parcourir l'alphabet en chantant. Une belle aventure familiale, moderne et poétique, un conte musical plein d'humour et de tendresse.



Événements

Mobilisation pour les droit des femmes

Le service égalité de la Ville propose des rencontres ce mois suite à la Journée internationale des droits des femmes.

L'exposition « Lui pour Elle » propose 32 portraits de Fontainois qui s'expriment sur l'égalité femmes-hommes. Cette exposition grand public est visible sur le parvis de l'Hôtel de ville et à la médiathèque Paul Éluard jusqu'au 31 mars. Le 23 mars, la projection du documentaire *Sexe sans consentement* de Blandine Grosjean et Delphine Dhilly (20h à La Source, gratuit sur inscription) sera suivie d'une table ronde et d'un échange avec la salle. Le film rassemble des témoignages de jeunes femmes ainsi que des interviews d'hommes sur la question du consentement.

 **Plus d'infos**
04 76 28 76 28

Mercredi 8 mars

Inauguration exposition

Lui pour elle

Jusqu'au 31 mars à la médiathèque
et sur le parvis Hôtel de ville

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Jeudi 9 mars



The French Bastards +

Ultra Light Blazer

Jazz/hip-hop

→ La Source à 20h30

Tarifs : 5 € à 12 €

Vendredi 10 et samedi 11 mars

Les 1001 vies de Charmant

Cie Les Pincés à linge

→ Guinguette à 20h30

Tarifs : 8 € à 12 € (gratuit moins de 12 ans)

Vendredi 10 mars

Mathias Malzieu & Daria Nelson

(comédie musicale)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 15 € à 23 €

Samedi 11 mars

La cabane des tout-petits

Découverte des livres (moins de 3 ans)

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Mardi 14 mars

Repair café

Réparation d'objets en panne

→ Maison des habitants George Sand

de 14h à 18h

Tarif : 4 €

Mercredi 15 mars

Atelier informatique

Spécial photographie

→ Maison des habitants Romain Rolland
à 10h30

Atelier numérique (jeunes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Jeudi 16 mars



Ann O'aro trio

(musique du monde)

→ La Source à 19h30

Tarifs : 9 € à 14 €

Vendredi 17 mars

Atelier numérique (adultes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Samedi 18 mars

La cabane des tout-petits

Découverte des livres (moins de 3 ans)

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Conférence d'histoire de l'art

Les artistes marcheurs par Fabrice Nesta

→ Le VOG à 16h

Rêve ensorcelé par Lyric'art Mélodie

(chant/association)

→ La Source à 19h30

Tarifs : 5 € à 12 €

Dimanche 19 mars

Commémoration du 61^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

→ Cimetière de La Poya à 10h

(entrée principale)

Lundi 20 mars

Conseil municipal

→ Hôtel de ville à 19h + Facebook live

Mardi 21 mars

Atlas de la biodiversité communale : bilan et perspectives

→ Maison des habitants George Sand

à 18h30

Gratuit - Sur inscription 04 76 28 75 87

Mercredi 22 mars

Contes à croquer

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Murray Head (rock)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 31 € à 33 €

Jeudi 23 mars



La grande lessive

Exposition collective

→ Parc André Malraux

Jeudi 23 mars

Projection-débat :

Sexe sans consentement

Documentaire de Delphine Dhilly et Blandine Grosjean

→ La Source à 20h

Gratuit sur réservation : 04 76 28 76 28

Vendredi 24 et samedi 25 mars

Bistrot à Gogo

(Cie Zazie7)

→ La Guinguette à 20h30

Tarif : 13 € (gratuit moins de 12 ans)

Vendredi 24 mars

Les Mamans du Congo & Robin

(afro électro/sono mondiale)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 10 € à 17 €

Samedi 25 mars

La cabane des tout-petits

(moins de 3 ans)

Découverte des livres

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Atelier d'arts plastiques

Assemblage et sculpture avec Amandine Meunier

→ Le VOG à 15h

(sur inscription)

Mardi 28 mars

Repair café

Réparation d'objets en panne

→ **Maison des habitants George Sand**
de 14h à 18h

Tarifs : 4 €

Concert des élèves du conservatoire de Fontaine

Classe de saxophone - répertoire en quatuor

→ **Le VOG à 17h15**

Mercredi 29 mars



L'Abécédaire de Boris Vian

(spectacle musical dès 5 ans)

→ **La Source à 15h30**

Tarifs : 5 € à 12 €

Jeudi 30 mars



Leïla Huissoud (chanson)

→ **La Source à 19h30**

Tarifs : 9 € à 14 €

Vendredi 31 mars

Rencontre "soutien aux aidants"

Échanges en présence d'un psychologue

→ **Maison des habitants Romain Rolland**
à 14h

Sur inscription : 04 76 40 05 58

Samedi 1^{er} avril



Forum jobs d'été Cherche & Trouve

Recruteurs, accompagnement, projets, activités estivales...

→ **Parvis de La Source de 11h à 17h**

Entrée libre

Jeudi 6 avril

Grand_Mess (électro instrumental)

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 5 € à 12 €

Vendredi 7 avril



Zin Nôogo (musique du monde/jazz)

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 5 € à 12 €

Samedi 8 avril

Atelier d'arts plastiques

Installation en papier recyclé avec Éric Margery

→ **Le VOG à 15h**

(sur inscription)

Stages

Envie de chanter ?

La nouvelle association fontainoise L'étincelle propose de développer les pratiques vocales et scéniques auprès des publics amateurs de tout âge. Des stages sont prévus ce mois et en avril pour les plus jeunes !

Animés par la cheffe de chœur Estelle Vernay, plusieurs stages d'initiation à la comédie musicale sont proposés à Fontaine à destination des enfants et des adolescents. Les chœurs sont ouverts à tous, sans sélection ni audition.

Stage d'initiation à la comédie musicale

Pour les 8-10 ans

Dimanche 5 mars, 19 mars et 2 avril

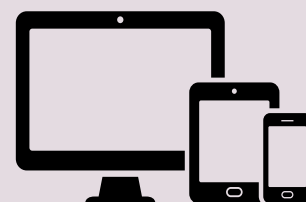
Château Borel (parc Karl Marx) de 9h à 12h
(dernière séance le 23 avril de 9h à 12h avant représentation à 17h)

Pour les 11-17 ans

Du lundi 17 au vendredi 21 avril

Espace Nelson Mandela de 9h à 12h
(dernière séance le 23 avril de 13h30 à 16h30 avant représentation à 17h)

Infos, tarifs et inscriptions
letincelle.cvs@gmail.com



**Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr**

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour Fontaine

Engagés pour nos associations !

Dans le domaine du sport, la Ville de Fontaine apporte son soutien financier aux associations pour les accompagner dans leur projets. Dans cette logique, notre majorité a procédé à la refonte du système d'attribution des subventions en créant une enveloppe « projets » de 44 000€. L'objectif est de pouvoir s'adapter au mieux à la réalité du terrain, et de pouvoir aider (en plus des subventions de fonctionnement) les associations sportives porteuses de projets spécifiques.

Nous accordons dès lors une attention toute particulière aux projets aux thématiques suivantes :

- Santé : actions en direction des personnes porteuses de handicap et de la santé

- Public : actions en direction du public féminin, jeunes, seniors

- Valeurs citoyennes et éducatives : formations diplômantes engagées, environnement

- Promotion de l'image de la ville : implication dans la vie de la cité, organisation d'un événement sportif local. Chaque dossier est étudié par un groupe de travail composé d'élus de la majorité et de l'opposition ainsi que de représentants de clubs. Ce fonctionnement collectif, transparent permet une prise de décision juste, équitable et compréhensible par tous. Des valeurs essentielles qui nous guident et dont cette démarche est une belle illustration.

Force est de constater que nos associations ont répondu présentes et ne cessent de porter de nouveaux projets en lien avec ces thématiques : en 2022, seulement 56% des projets présentés relevaient d'une de ces thématiques. En 2023, ce sont 78% des projets qui s'inscrivent dans ces orientations. Face à ce succès et pour répondre à toutes les demandes dans la limite de l'enveloppe allouée, nous allons adapter ce dispositif afin de valoriser le maximum de projets dans les thèmes.

Merci à toutes les associations qui s'engagent dans cette dynamique et à leurs bénévoles qui font vivre ces beaux projets qui participent à la qualité de vie que nous voulons promouvoir à Fontaine.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Beral.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Générosité monsieur le Maire ?

Au dernier conseil municipal le Maire a déclaré qu'il faisait preuve d'une grande "Générosité" en acceptant de recevoir un collectif d'habitants-es de Fontaine. Celui-ci venait demander aux élus d'accepter le dépôt d'un vœu contre la réforme gouvernementale sur le départ à la retraite à 64 ans.

Malheureusement malgré cette réforme injuste qui touche les plus défavorisés, les précaires, les femmes et un mouvement social qui mobilise de nombreux Fontainois-es, il a été acté par Franck LONGO et Laurent THOVISTE une fin de non recevoir.

Comment pouvait-il en être autrement de la part de deux édiles qui appliquent sans état d'âme les directives de Macron.

Notre groupe a déclaré soutenir cette démarche. Nous déposerons ce vœu et nous le voterons.

Par ailleurs, des membres du collectif, parents d'élèves, sollicitaient le Maire pour que celui-ci mette à disposition un hébergement d'urgence pour deux familles en souffrance et sans domicile dont les enfants sont scolarisés sur Fontaine.

Pour cette demande, le maire a répondu qu'il n'avait pas de solution. La Générosité du maire s'arrête à la porte de son bureau. Non seulement il ne met pas en application son leitmotiv de ses années d'opposition "réquisitionnons des logements" mais il se découvre une âme de "bétonneur" puisqu'il démolit les derniers logements d'urgence de la commune pour les remplacer, selon ses dires, par un projet immobilier.

Nous avons également eu une présentation d'un budget 2023 d'austérité avec augmentation des tarifs communaux et baisse du service rendu à la population. Malgré une augmentation importante des bases de la taxe foncière de 11 % sur 2 ans le maire n'a pas baissé les taux communaux, a supprimé l'exonération de cette taxe prévue lors des rénovations thermiques des maisons individuelles et en fait supporter généreusement les conséquences aux ménages Fontainois. La démocratie participative du maire s'enlise puisqu'il n'y a pas eu de réunion publique sur le budget.

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)

Oser à Fontaine

La face immergée de l'iceberg

Le budget très technique, trop technique, aurait pu masquer l'essentiel. Une communication efficace, une majorité qui ne montre que ce qui l'arrange et pourtant leur mandat c'est aussi :

- une tarification à l'usager comme variable d'ajustement. Injuste, individualiste.

- la hausse du prix de la cantine, bien plus importante pour les quotients les plus bas. Malgré la marge de manœuvre retrouvée, ils ont choisi d'accentuer l'injustice sociale.

- la hausse du prix de journée des résidences autonomes jusqu'à +9 %. Pas anodin pour des résidents dont 40 % sont à l'aide sociale légale et dont la majorité a moins de 1200 € pour vivre.

Une compensation des dépenses d'énergie et baisse des financements départementaux par une subvention d'équilibre plus forte ? Non. Cette subvention diminuera même de -4 %.

- ces étudiants dont la situation économique se dégrade ? Toujours rien malgré nos demandes répétées.

- le Chantier, qui depuis 6 ans a servi gratuitement des milliers de repas à des personnes dans le besoin ? Ils l'expulsent.

- la santé ? Ils ont tout bonnement rejeté le centre de santé. Trop cher ? La même somme qu'ils veulent mettre dans les caméras de vidéosurveillance en 2023.

- la fin à l'accompagnement des familles migrantes. Pourtant, il n'y a pas de bons ni de mauvais accueillis, seulement des femmes, des hommes et des enfants en danger à qui nous devons tendre la main, sans jugement.

- la politique écologique ? Pas d'accord sur la façon de faire. Il ne s'agit pas de verdifier la ville mais bien d'engager une véritable transition.

Côté politique des déchets, la démission fracassante de Mr Blanc a suffi à nous faire comprendre que ça n'était pas leur priorité.

- la politique sécuritaire ? Elle ne nous convainc pas... Elle se cache derrière des caméras. Cet axe n'est pas le bon.

Alors ils préfèrent mettre en avant des projets plus consensuels, financés par des impôts qui augmentent quand même finalement... et dont ils ne baissent pas les taux pour autant.

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),
Camille Montmasson (EELV)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :
- Lundi et mardi : 12h-13h25
- Mercredi : 16h-19h30
- Jeudi : 11h30-13h40
- Vendredi : 11h30-13h40 et 16h45-19h30
- Samedi : 14h-18h

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h et 13h30-18h
Mardi et jeudi : 13h15-18h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr



Info déchèterie

Pour plus de sécurité, les habitants utilisant une remorque pour le transport de leurs déchets sont invités à privilégier la déchèterie de Sassenage. La zone de circulation étant limitée au niveau de la déchèterie de Fontaine, les remorques y sont fortement déconseillées.

Permanence Alec : un service info énergie ouvert à tous !

Nouveau service à l'initiative de la Ville en partenariat avec la commune de Seyssins, la permanence Alec apporte aux habitants un conseil de proximité et indépendant ainsi qu'un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables : rénovation, isolation, système de chauffage, dispositifs d'aides financières...

→ Lundi 3 avril à l'Hôtel de ville 13h30-15h-16h30

Gratuit, sur rendez-vous auprès de l'Alec au 04 76 14 00 10



CHERCHE ET TROUVE

FORUM

JOBS D'ÉTÉ

PROJETS

OFFRES D'EMPLOI

RECRUTEMENT

ENGAGEMENT



SAMEDI 1^{ER}

AVRIL 11H-17H

PARVIS DE LA SOURCE

38 av. Lénine - Fontaine
Tram A - Arrêt Hôtel de ville

ENTRÉE LIBRE